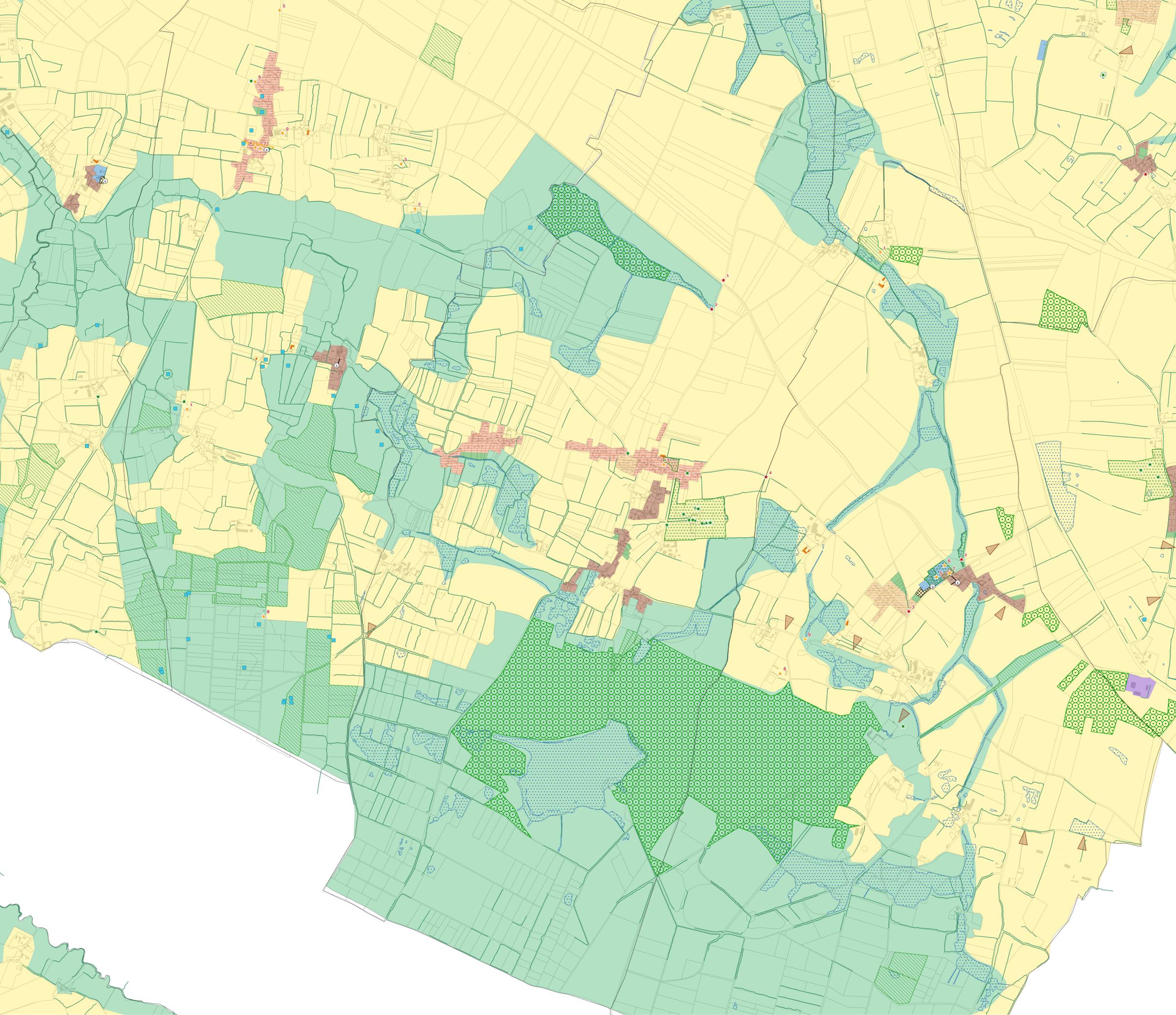


Boischampré
Virigny



- PRESCRIPTIONS**
- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection stricte
 - ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
 - ★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
 - Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
 - ▨ Espace boisé classé
 - ▨ Patrimoine paysager à protéger
 - ▨ Patrimoine naturel à protéger pour des motifs écologiques
 - ▨ Zone Humide
 - ▨ Cône de vue à préserver
 - ▨ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- ZONAGE**
- UAa : Centre-ville d'Argentan
 - UAAb : Centre bourg dense à dominante d'habitat
 - UBb : Secteur mixte à dominante d'habitat des villages ou des faubourgs des bourgs importants
 - UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver
 - UH : Secteur de hameau ou de petit village
 - N : Zone naturelle
 - Nj : Secteur naturel de jardin
 - A : Zone agricole

0 500 m